

TERMES DE REFERENCE
Mission n°20SANIN837
I. Informations générales

Intitulé de la mission	Dispositif d'Assistance Technique Planifiée – Mauritanie Activité : 1.1.4 Renforcer les capacités des membres du CCM en Suivi stratégique avec l'intégration du Dashboard			
Composante	RSS/Tranverse			
Thématique(s)	Capacités de gestion			
Bénéficiaire(s)	CCM, CSS et SENLS			
Pays	Mauritanie			
Subventions FM concernées	Montant de la subvention	Période de la subvention	Note de performance	Date de la note de performance
VIH/TB/SRPS	16 349 941 \$	06/2019-12/2021	B1	PUDR S2 2020
Nombre total estimé de jours d'expertise	10 jours			
Contact Expertise France	Personne référente		Coordonnées	
	Amélie CARDON		amelie.cardon@expertisefrance.fr	

II. Contexte et justification de la mission
A. Situation épidémiologique et sanitaire

VIH (2018)		Tuberculose (2018)		Paludisme (2018)	
Prévalence (parmi la population générale)	0.2	Incidence (nombre absolu)	4100	Incidence (nombre de cas de paludisme confirmé / 1000 habitants à risque par an)	7
1er 90 (PVVIH dépistés sur PVVIH attendus)	62 %	Mortalité liée à la tuberculose (nombre absolu, en moyenne)	800	Nombre de cas estimés	173 555
2ème 90 (PVVIH sous TTT sur PVVIH dépistés)	54 %	Couverture du traitement	59 %	Nombre de décès dus au paludisme	67
3ème 90 (PVVIH avec CV indétectable sur PVVIH sous TTT)	40%	Proportion de la tuberculose multi résistante parmi les nouveaux cas de TB	0.13%	Part de la population ayant accès à une moustiquaire imprégnée	1397

Informations complémentaires (contexte épidémiologique et sanitaire)

Plusieurs enjeux communs aux trois maladies peuvent être identifiés. Le manque de données fiables ne permet pas de réaliser des programmations efficaces pour lutter contre les maladies. On constate également des difficultés dans la prise en charge. Les facteurs soulignés sont notamment : la difficulté de gestion et de coordination des intrants, la faible couverture des soins, les difficultés d'accès aux services pour les populations clés, le manque de ressources humaines et d'organisations de la société civile (OSC) dans le secteur de la santé.

B. Allocation du Fonds Mondial

Le faible taux de décaissement réalisé sur le NFM1 en Mauritanie a conduit à une réduction significative du budget 2019-2021 (près de 50% en valeur relative et 16 349 941 \$). Le taux de décaissement du VIH/Sida est le plus faible avec un taux 32% (Cf. tableau ci-après).

Les taux de décaissement par pandémie sur la période 2016-2018 :

	VIH/Sida	TB	Paludisme	Total
Budget	9 182 947 \$	4 838 927 \$	15 554 200 \$	29 576 074 \$
Décaissé	2 947 859 \$	2 302 195 \$	10 843 695 \$	16 093 749 \$
%	32,10%	47,58%	69,72%	54,41%

Pour le semestre S1 de l'année 2019, le taux de décaissement est resté extrêmement faible à 9.4%.

C. Développement d'un Dispositif D'Assistance Technique Planifiée

Cette situation critique a amené les autorités et les PTF à repenser les interventions en Mauritanie. L'Initiative à travers une mission de diagnostic a étudié l'opportunité de mettre en œuvre un projet d'assistance technique planifiée long terme auprès des bénéficiaires de la subvention.

L'objectif principal de la mission de diagnostic a été d'évaluer l'opportunité et les modalités de la mise en place d'une assistance technique planifiée long terme (ATP-LT). Le diagnostic a été mené selon une approche collaborative et inclusive où les autorités mauritaniennes ont été leaders dans la définition et la consolidation de leurs besoins. Cette exigence a nécessité d'avoir plusieurs missions de terrain pour aboutir à l'élaboration d'un plan consensuel d'assistance technique.

Etape 1 Missions d'identification : EF (février et mars 2019) et expert.e.s (avril 2019) :

Les missions d'identification ont permis de réaliser :

- Un Etat des lieux
- Une cartographie des PTF
- Une Analyse SWOT sur l'opportunité d'engagement de l'Initiative dans la mise en place d'une ATP.

Etape 2. Une évaluation participative des besoins (méthodologie OCAT) :

Les éléments de la mission d'identification ont été précisés conjointement via une auto-évaluation des PR et SR sur les thématiques gouvernance, gestion des subventions, gestion administrative et financière, gestion des ressources humaines, GAS, suivi-évaluation et gestion des connaissances (juillet 2019).

Suite à ces différentes missions, une proposition de programme d'appui à l'opérationnalisation des subventions a été définie.

Etape 3 : Validation de la proposition avec les nouvelles équipes suite aux élections : Mission CRSM/EF (décembre 2019) au niveau politique, mission EF/expert.e.s au niveau opérationnel (Mars 2020).

Suite aux élections présidentielles de juillet 2019, un nouveau ministre de la santé a été nommé et une restructuration du ministère a débuté sous son égide.

L'organisation du ministère a été revue pour adopter une approche transversale et intégrée.

Ces changements au niveau du ministère ont nécessité de nouvelles missions pour s'assurer de la volonté politique des nouveaux acteurs. Il a également été nécessaire d'adapter le plan d'assistance technique afin de s'aligner avec les priorités du ministère de la santé.

Cette AT planifiée est donc en phase avec les besoins de la Mauritanie. Elle se fera dans un esprit orienté vers l'appropriation par la partie nationale, l'alignement sur les priorités nationales (PNS, PNDS et SCP-OMS¹), l'harmonisation avec les autres partenaires (l'UE, l'AFD, GAVI, la BM, etc.) et selon les principes de la déclaration de Paris². Il s'agira, dans ce cadre de renforcement de capacités des BP/SB/SSB dans un contexte favorable de partenariat et in fine contribuer à améliorer et à préserver la santé et le bien-être des mauritaniens.

¹ Stratégie de coopération stratégique de la Mauritanie avec l'OMS.

² La déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement : l'atteinte des résultats et la responsabilité mutuelle.

Sept (7) axes d'interventions ont été identifiés mais plus généralement, il s'agit d'appuyer les autorités dans l'accès, la gestion, le suivi et l'évaluation de la prochaine subvention VIH/TB/Palu/RSS du Fonds Mondial et assurer un transfert de compétences adapté et efficient :

- La coordination avec les autres PTF (BM, FM, GAVI, UE, AFD, OMS...)
- Renforcement de la coordination inter bénéficiaire et intra-sectorielle,
- Renforcement de capacités sur les aspects techniques de prise en charge des pandémies,
- Renforcement de capacités sur la santé communautaire,
- Renforcement de capacités sur le GAS,
- Renforcement de capacités sur les aspects administratifs et financiers,
- Renforcement de capacités sur le suivi-évaluation, collecte des données, planification.

III. Objectifs et résultats attendus

A. Objectif général du DATP

Soutenir les acteurs de la lutte contre les trois pandémies à travers une expertise long-terme planifiée pour appuyer l'atteinte des objectifs des subventions du FM et renforcer le système de santé.

B. Objectifs spécifiques du DATP

1. Améliorer le pilotage de la lutte contre les 3 pandémies en renforçant la gouvernance, la coordination inter bénéficiaire et intra-sectorielle, la planification et le suivi-évaluation des subventions du FM
2. Appuyer la mise œuvre des activités associées aux trois pandémies en renforçant durablement les acteurs du ministère de la santé
3. Appuyer la structuration des organisations de la société civile et leur intégration dans la lutte contre les trois pandémies
4. Appuyer le renforcement du système de santé

C. Résultats attendus du DATP

1. Le pilotage de la lutte contre les 3 pandémies est amélioré
2. Les personnels du ministère de la santé sont renforcés de façon durable et ont les moyens de mettre en œuvre les subventions aux niveaux central et décentralisé
3. Les organisations de la société civile sont pleinement intégrées dans la lutte contre les pandémies
4. Le système de santé est résistant et pérenne

D. Appui spécifique lié à cette mission

1.1.4 Renforcer les capacités des membres du CCM en Suivi stratégique avec l'intégration du Dashboard

Le CCM-Mauritanie a été créé à l'avènement du Fonds mondial de lutte contre le VIH-SIDA, la tuberculose et le paludisme (FM) à l'initiative du Ministère de la santé (MS) et des partenaires techniques et financiers (PTF). Il constitue une instance de partenariat multisectoriel (Gouvernement mauritanien, Société civile, Secteur privé, PTF bilatéraux et multilatéraux) chargée d'assurer la mobilisation des ressources et le suivi stratégique de la mise en œuvre des subventions accordées par le FM à la Mauritanie. Cette instance a connu plusieurs réformes pour se mettre en conformité avec les exigences du FM.

La Mauritanie met en œuvre le New Funding Model 2 (NFM2) couvrant la période 2019-2021 pour un montant de 16 349 941 \$ alloués par le Fonds Mondial pour la lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme, ainsi que le renforcement du système national de santé. La période présente correspond à la fin de la mise en œuvre de la subvention NFM2 et au prochain démarrage de la nouvelle subvention NFM3.

Par ailleurs, le CCM-Mauritanie entame cette année la mise en œuvre de « l'Initiative CCM Evolution » qui nécessite, au-delà des activités et de l'agenda courant une attention soutenue et un appui technique pour les capacités du CCM-Mauritanie vers le nouveau positionnement souhaité pour la période 2022-2024.

A travers la présente activité, il s'agira d'apporter un appui et renforcement à la fonction de suivi stratégique dans un contexte intégrant les nouvelles dispositions liées à l'Initiative «Evolution des ICN» au travers du renforcement des capacités des membres de la Commission de suivi stratégique devant aussi appuyer le Bureau exécutif du CCM-Mauritanie dans ses prises de décisions.

Il s'agira notamment d'appuyer l'élaboration d'un plan d'amélioration et de procéder à la formation des membres de la Commission de suivi stratégique afin qu'elle réponde au mieux aux attentes des Services nationaux de lutte contre le VIH-SIDA, la Tuberculose et le Paludisme soutenus par le CCM-Mauritanie et joue son rôle stratégique. En effet, certains membres actuels de la Commission de suivi stratégique n'ont jamais siégé dans une instance de coordination nationale. Ainsi, la définition de leurs rôles et responsabilités ainsi que l'opérationnalité de leurs fonctions ne sont pas encore claires pour tous. De ce fait, il s'avère nécessaire et urgent de les familiariser en mettant, d'une part, les outils adéquats à leur disposition et en les initiant à leur usage, d'autre part.

Les effets attendus sont les suivants :

1. Les membres de la Commission de suivi stratégique sont formés au suivi stratégique ; et l'ensemble des membres du CCM-Mauritanie et du Secrétariat permanent du CCM-Mauritanie sont sensibilisés à leur rôle en termes de suivi stratégique.
2. Le CCM-Mauritanie dispose d'un plan de suivi stratégique adapté et réaliste.
3. Les outils de suivi stratégique des subventions – y compris les tableaux de bord « Dashboard » - sont mis en place, maîtrisés et utilisés efficacement par le CCM-Mauritanie dans ses prises de décisions.
4. La Commission de suivi stratégique est en capacité de jouer pleinement son rôle d'appui auprès des bénéficiaires principaux et secondaires des subventions du Fonds mondial.

Intégration du genre

En cohérence avec la Stratégie internationale de la France pour l'égalité femmes-hommes 2018-2022, L'Initiative demande aux expert.e.s d'intégrer une approche genre dans la réalisation de leur mission. Un webinaire est à la disposition de ces dernier.e.s pour les aider à identifier les enjeux spécifiques à la mission et définir des objectifs visant l'intégration du genre (<https://www.initiative5pour100.fr/encourager-prise-en-compte-du-genre>).

Ces enjeux concernent principalement :

- **le type mission** : appui à la gouvernance, diagnostic et appui organisationnel, appui administratif et financier, appui programmatique, collecte et analyse de données, accès aux médicaments de qualité.
- **La méthodologie choisie** : revue documentaire, entretiens, atelier participatif, conférence et colloque, formation, rapport ou guide.

Durant la phase de cadrage de la mission et d'élaboration de la méthodologie, les expert.e.s définiront en accord avec le bénéficiaire au **moins 2 objectifs liés** aux enjeux « genre » de la mission et s'engageront à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour les atteindre et à s'autoévaluer lors de la rédaction du compte-rendu final de la mission.

IV. Description de la mission

Cette activité sera menée par un.e expert.e externe au DATP recruté.e par L'Initiative.

L'expert.e aura à charge la revue et la mise à jour des outils de suivi stratégique disponibles au niveau du CCM et la mise en place du Dashboard par maladie.

L'expert suivi évaluation du DATP accompagnera le processus au moment de sa mise en œuvre plus particulièrement, lors de la formation des membres de la Commission de suivi stratégique (rôle du suivi stratégique dans le pilotage des subventions, responsabilités du CCM-Mauritanie, processus de suivi stratégique et rôle de chaque acteur, mandat de la Commission de suivi stratégique...).

1) Activités prévues

Dans le cadre de la mission, l'expert.e aura à conduire les activités suivantes :

1. Mise en place d'un groupe de travail composé du Secrétaire permanent du CCM et des membres de la commission de suivi stratégique ;
 - Un échange sera prévu avec la CSS afin de s'accorder sur une feuille de route.
2. Mise à jour des outils de suivi stratégique existants ;
 - Appropriation du plan de suivi stratégique détaillant les activités, les responsabilités, le calendrier et le budget de la Commission de suivi stratégique.
3. Élaboration et formation sur le DASHBOARD nécessaire au suivi stratégique (tableaux de bord par maladie nécessaires aux missions de supervision...) ;
4. Formation et/ou accompagnement à l'utilisation des outils ;
 - Ces outils devront être présentés et adoptés par le CCM-Mauritanie ;
 - En fonction du type d'outils de suivi stratégique adoptés par le CCM-Mauritanie, une session de formation des membres de la Commission de suivi stratégique et des PR / SR devra être organisée dans les locaux du CCM afin de faciliter leur utilisation ;
 - Pour compléter cet appui, l'expert.e proposera également aux membres CSS du CCM un appui permettant d'améliorer leur lecture, compréhension et interprétation des PUDR en lien avec les objectifs de la subvention et du cadre de performance.
5. Au cours de cette mission, l'expert devra rédiger pour la CSS une feuille de route et une checklist de tâches pour l'organisation de la prochaine mission de suivi stratégique ;
 - Cet accompagnement permettra à la fois un coaching des membres de la Commission de suivi stratégique et une adaptation des outils aux spécificités des subventions en cours ;
 - Un accompagnement terrain des membres CSS du CCM pourra être organisé au niveau du CTA de Nouakchott afin de mettre en pratique les éléments inclus dans le checklist.

Renforcement de capacités des bénéficiaires : En vue de la pérennisation des résultats de la mission et de l'appropriation des livrables par les bénéficiaires, l'expert devra porter une attention particulière au renforcement de capacités tout au long de la mission. Les temps de mise à jour des outils, d'élaboration conjointe des livrables notamment le Dashboard avec une autonomisation progressive des bénéficiaires sont encouragés. L'expert devra proposer une approche méthodologique dans son offre technique qui sera discutée et validée avec Expertise France et le bénéficiaire de la mission.

Il est important de mentionner que le CCM Mauritanie, a élaboré et validé en 2018, les outils essentiels de suivi stratégique à savoir :

- Plan et Guide de Suivi Stratégique des subventions accordées par le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme Période : 11/2017-12/2018 ;
- Annexe 1 Termes de Référence du Comité de Suivi Stratégique du CCM-Mauritanie ;
- Annexe 3 Outil de collecte de supervision du PR et de visite de terrain ;
- Annexe 4 Outil de suivi de la mise en œuvre des recommandations ;
- Annexe 5 Canevas de rapport de mission de visite de terrain ;
- Annexe 6 Canevas de restitution au site visité ;
- Annexe 7 Canevas de rapport aux autorités et institutions visitées ;
- Annexe 8 Canevas de rapport trimestriel et annuel du Secrétariat Permanent et du CCM ;
- Annexe 10 Plan de travail budgétisé CCM-Mauritanie_Nov 2017 - Déc 2018 ;
- Mission et rapport réalisés par Mr Mohammed OUBNICHOU, Dr Jean NDUWIMANA.

Ces documents seront mis à la disposition de l'expert.e. Les résultats concernant la dernière EPA faite au niveau du CCM, ainsi que les seuils relatifs au CCM Evolution seront également partagés. L'ensemble de ces documents devront être pris en considération afin de cibler les priorités de l'appui proposé à la Commission de Suivi Stratégique du CCM.

2) Livrables attendus

- Un Plan de suivi stratégique revu détaillant les activités, les responsabilités, et les annexes ;
- Les outils de suivi stratégique (Dashboard) élaborés pour chaque maladie ;
- Un rapport des sessions d'orientation des membres du CCM-Mauritanie et de la Commission de suivi stratégique précisant leur montée en capacité sur la fonction de suivi stratégique ;
- Une feuille de route et une checklist de tâches pour l'organisation de la prochaine mission de suivi stratégique ;
- Un outil de suivi et mise en œuvre des recommandations issues des missions de suivi stratégique ;
- Un compte rendu (maximum de 5 pages et suivant le modèle fourni) devra être remis par mail à Expertise France à la fin de la mission dans un délai de 10 jours. Ce compte-rendu, rédigé en français, sera diffusé à l'ensemble des partenaires de la mission après validation d'Expertise France.

3) Coordination et redevabilité

3.1. Coordination assurée par Expertise France et l'équipe d'experts DATP

Dans le cadre de cette mission, Expertise France assurera la coordination et le suivi de la mission tels que :

1. Expertise France garantit la coordination entre les différents partenaires associés à la conception, mise en œuvre et/ou au suivi de la mission et organise des points de suivi réguliers à minima avec l'expert tout au long de la mission.

Afin de faciliter le suivi de la mission par Expertise France, les personnes référentes seront mises en copie de tous les échanges importants entre les expert.es, le bénéficiaire et les partenaires impliqués dans la mission.

- Expert Suivi Evaluation du DATP ;
- Expert Team Leader du DATP ;
- Président de la CSS ;
- Chargée de projet DATP Expertise France.

3.2. Coordination avec les partenaires techniques et financiers et l'Equipe France

Sur demande, l'expert.e se rendra au Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France en début et en fin de mission pour une réunion d'échanges avec le SCAC (le Conseiller Régional de Coopération en Santé / l'Attaché de coopération / le COCAC) et le point focal du bureau de l'Agence Française de Développement (AFD) à la demande.

D'un autre point de vue, le CCM Mauritanie étant dans un processus actif de renforcement de capacités au travers du dispositif CCM EVOLUTION, un travail de coordination sera fait avec le FM et les autres PTF pour une recherche de cohérence dans les différents appuis

3.3. Redevabilité de.s expert.e.s

L'expert.e rapporteront directement et régulièrement les avancées et difficultés rencontrées dans le cadre de la mission à la personne de contact au sein d'Expertise France.

Les livrables de la mission sont produits au bénéfice du bénéficiaire de la mission. La dernière version des livrables est remise à Expertise France qui confirmera auprès du bénéficiaire de la mission la validation finale de ces derniers.

V. Lieu, Durée et Modalités d'exécution

- 1) **Date estimée de démarrage : 9 Aout 2021**
- 2) **Durée de réalisation de la mission : 1 mois**

La mission se terminera par un débriefing avec le CCM-Mauritanie, les PR / SR et le Fonds mondial.

La durée effective des prestations (jours ouvrables) de l'expert.e est estimée à 10 jours, dont 08 jours minimum en Mauritanie pour la mise à jour des outils et les formations.

- 3) **Date estimée de remise des livrables : 30/08/2021**

4) Organisation logistique et consignes de sécurité d'Expertise France

Le Bénéficiaire de la mission, le CCM, mettra à la disposition de.s expert.e.s un local pour servir de bureau/salle de réunion/formation avec une connexion internet.

L'expert.e. sera responsable des autres aspects logistiques de leur mission (réservation d'hôtel, billets d'avion, déplacement dans Nouakchott, etc.) sauf indication contraire d'Expertise France.

Un atelier interne de 4 jours avec 09 participants, tous membres de la commission de suivi stratégique, sera pris en charge par Expertise France.

Le.s expert.e.s sont tenu.e.s de respecter scrupuleusement les consignes de sécurité indiquées par Expertise France. Il est notamment demandé pour chaque visite terrain :

- D'inscrire chaque déplacement sur le site Ariane – France Diplomatie : <https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html> ;
- De consulter régulièrement la page internet « Conseils aux voyageurs de Ministère de L'Europe et des Affaires Etrangères » pour le pays de mission ;
- De télécharger l'application d'Expertise France (transmise après recrutement confirmé) dédiée au suivi sûreté des expert.e.s sur le terrain, d'y créer un compte et de l'utiliser lors de chaque visite terrain ;
- Tout déplacement en dehors de la ville de réalisation de la mission devra faire l'objet d'une demande transmise minimum 1 semaine avant la date prévue de déplacement à la personne de contact de la mission à Expertise France qui procèdera à sa validation formelle.

VI. Expertise et profil demandés

1) Nombre d'experts : 1

2) Profil d'expert

Poste 1 : Expert international en suivi stratégique et gouvernance des ICN

A. Qualifications et compétences

- Titulaire d'un diplôme universitaire (2nd cycle) dans les domaines suivants :
 - Suivi évaluation
 - Santé publique
- Spécialisation / Compétence dans le(s) secteur(s) VIH/TB/Paludisme/ Renforcement des systèmes de santé (RSS) (Renforcement organisationnel et stratégique)
- Excellentes qualités /capacités :
 - de communication
 - de travail en équipe et relationnel
 - de transmission des savoirs
 - de supervision
 - d'analyse et résolution des problèmes
 - de prise de décision et d'initiative
- Excellente maîtrise du français (écrit / oral)
- Compétences en genre souhaitées :

- Etre formé à la prise en compte du genre.

B. Expérience professionnelle générale

- Expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans la lutte contre le VIH/SIDA / Paludisme / Tuberculose.
- Expérience professionnelle dans le secteur de la santé publique d'au moins 5 ans dans les pays en développement, notamment en Afrique de l'ouest.
- Capacités d'élaboration d'outils et de procédures.
- Expérience(s) d'actions d'intégration du genre dans des missions et ou projets précédents.

C. Expérience professionnelle spécifique

- Parfaite connaissance des modalités de fonctionnement du Fonds mondial et des dernières directives liées au fonctionnement des CCM.
- Expérience similaire de renforcement des capacités des CCM, de mise à jour des documents de base et procédures / suivi stratégique.
- Expérience au sein d'un CCM.
- Une expérience professionnelle dans le pays est souhaitable.

VII. Suivi-évaluation

Objectifs liés à la prise en compte du genre : l'expert.e. rendra compte de l'atteinte de ces objectifs dans le cadre du compte-rendu final de la mission.

Dans l'intérêt du bénéficiaire et d'Expertise France, les indicateurs ci-dessous permettront d'évaluer pendant et après la mission les résultats de la mission d'expertise, afin de pouvoir à terme mesurer l'atteinte des objectifs propres à la mission ainsi que l'évolution de la performance des programmes financés par le Fonds mondial.

Résultats	Indicateurs	Responsable	Source de vérification
Les membres de la Commission de suivi stratégique sont formés au suivi stratégique ; et l'ensemble des membres du CCM-Mauritanie et du Secrétariat permanent du CCM-Mauritanie sont sensibilisés à leur rôle en termes de suivi stratégique.	Nombre de personnes formées au CCM sur le suivi stratégique	Expert	Rapport de formation
Le CCM-Mauritanie dispose d'un plan de suivi stratégique adapté et réaliste.	Le plan de suivi stratégique est disponible	Expert	Rapport de formation
Les outils de suivi stratégique des subventions - y compris les tableaux de bord « Dashboard » - sont mis en place, maîtrisés et utilisés efficacement par le CCM-Mauritanie dans ses prises de décisions.	Nombre d'outils de suivi stratégique validés par le CCM intégrant les	Expert	Rapport d'activité

	indicateurs par maladie		
La Commission de suivi stratégique est en capacité de jouer pleinement son rôle d'appui auprès des récipiendaires principaux et secondaires des subventions du Fonds mondial	Des recommandations sont émises par la CSS auprès des PR et SR	Expert	Rapport CSS

VIII. Offre technique et financière

L'expert.e intéressé.e par la mission est invité.e à transmettre une offre complète composée de :

1. **Une offre technique (5 pages maximum) comprenant :**
 - Le CV de l'expert.e / chaque expert.e ;
 - Une description du parcours et des expériences du/des expert.e.s en lien avec les présents termes de référence ;
 - Leur compréhension de la situation actuelle de la Mauritanie en articulation avec les enjeux de la mission ;
 - Une présentation de la méthodologie détaillée à partir des objectifs et activités décrits dans les présents termes de référence. Une attention particulière doit être portée sur le renforcement de capacités du bénéficiaire de la mission ;
 - Un calendrier de travail détaillé (activités, dates, lieu, nombre de jours) à partir des grandes étapes précisées dans les présents termes de référence.
2. **Une offre financière en Euros.**